

# Programme de formation « Signalétique adaptée, pour un repérage et une orientation de qualité adaptés à tous et toutes »

---

## Présentation générale

Le repérage et l'orientation sont deux éléments « clé » de la mise en accessibilité des espaces. Une signalétique accessible est une manière d'assurer la visibilité d'un lieu (et son attractivité), de le mettre en valeur et de faciliter son fonctionnement interne.

Cette formation sur la signalétique adaptée et multi sensorielle vous permettra de définir les équipements et chartes nécessaires au bon fonctionnement d'un espace, d'un quartier ou d'un bâtiment.

La signalétique adaptée, et notamment multi sensorielle, permet le repérage et l'orientation d'un maximum de types d'usagers : personnes avec des difficultés cognitives et intellectuelles, sensorielles, les personnes âgées ou étrangères, les étourdis...et bien sûr elle améliore le confort de tous et toutes avec un repérage et une mise en orientation « intuitive ».

Par ailleurs, n'oublions pas que la signalétique des ERP (Établissement Recevant du Public) est réglementée et fait l'objet de concept qui prend en compte toute la chaîne de déplacement puisque le repérage et l'orientation sont prégnants dans chaque maillon.

## Publics

Maîtres d'ouvrage publics ou privés - gestionnaires d'établissements - architectes - AMO – signaléticiens - graphistes - services techniques - chargés de mission accessibilité

## Méthodes pédagogiques

Power Point, photographies, vidéos, mise en situation avec équipements, analyse in situ

## Pré-requis

Avoir déjà fait une formation sur l'accessibilité

## Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- Connaître et comprendre les obligations réglementaires liées au repérage et à l'orientation.
- Réaliser une signalétique de qualité adaptée à tous et toutes.
- Améliorer l'accessibilité "intuitive" d'un site.

## Programme

### **Jour 1 : (7h) – (9h00-12h30 / 13h30-17h00)**

Introduction

#### **1. Introduction : esprit de la loi**

- Loi du 11 février 2005

#### **2. Rappel des handicaps, PMR et Usages**

- Les statistiques
- Les besoins concernant le repérage et l'orientation

#### **3. Les prescriptions techniques réglementaires de la signalétique des ERP\* et IOP\*\***

- Arrêtés du 8 décembre 2014 et du 20 avril 2017
- Annexe 3 relative à l'information et signalisation

#### **4. Le repérage et l'orientation : continuité de la chaîne de déplacement**

- Le principe du déplacement et le jalonnement
- Le concept, projet de design

#### **5. Les caractéristiques**

- Les informations (directionnels, identifications des services...)
- Le graphisme
- Les supports
- Les implantations

#### **6. Etude de cas et/ou analyse in situ**

#### **7. Bilan et échanges**

(\*ERP : Établissement Recevant du Public, IOP\*\* : Installation Ouverte au Public)

## Durée de la formation

1 jour soit 7 heures.

## Format de la formation

Inter-entreprise : groupe de 6/7 personnes maximum

## Modalités d'évaluation des acquis

Les stagiaires sont évalués régulièrement durant le stage de façon à s'assurer de leurs acquis et à apporter remédiation si nécessaire.

Enfin de journée les apprenants sont évalués sur les compétences acquises par un questionnaire à choix multiples

## Modalités d'évaluation de la satisfaction

Les stagiaires exprimeront la satisfaction de la formation à la fin de la session par un questionnaire.

## Logistique

Cette formation se déroulera dans une salle équipée d'un écran et vidéoprojecteur.

## Intervenante

Émilie Szyja est consultante et formatrice en accessibilité et qualité d'usage dans les domaines des établissements recevant du public (ERP), des bâtiments d'habitation collectifs neufs (BHC), de la voirie et espaces publics, et de la signalétique adaptée.

Designer d'espace diplômée de L'École Supérieure d'Art de l'Agglomération d'Annecy, elle s'est spécialisée dans l'accessibilité et qualité d'usage du cadre bâti depuis plus de quinze années.

Passionnée, et se rendant compte des difficultés de prise en compte de la réglementation concernée, elle développe la formation et la sensibilisation auprès de tout type de profil (architectes, techniciens, bureaux d'études, entreprises de construction, étudiants...) Elle a notamment formé : les agents de la ville de Clermont-Ferrand, service usagers Disney Land Paris, le service patrimoine du Centre d'action sociale de la Ville de Paris, le Groupe hospitalier des Ardennes, l'Agence TER, réalisée des formations en partenariat avec plusieurs CAUE, et bien d'autres...

## Coût de la formation

900 euros HT par stagiaire.

## Contact

Mail : [contact@esqua.fr](mailto:contact@esqua.fr)

Téléphone : 06 70 60 51 83

## Autre information

Possibilité de réaliser cette formation en intra-entreprise, contactez-nous !

Nous pouvons la réaliser sur-mesure dans vos locaux avec la possibilité de visiter un site sur lequel vous avez travaillé.